

FICHE PRODUIT

ProOne Mortier de scellement GROUT4

Mortier sec d'usine à base de ciment, à durcissement hydraulique conformément à la fiche technique DAfStb directive béton de scellement et mortier de scellement

Domaine d'utilisation

Pour le scellement de boulons d'ancrage, goujons, poteaux, rails et autres constructions métalliques ainsi que pour les cavités et les connexions

Pour

- Sol
- Intérieur et extérieur

Propriétés

- Imperméable à l'eau
- Sans chlorure
- A retrait compensé
- Gonflant, donc scellement sans jeu
- Protège de la corrosion

Matériaux de base

- Ciment – DIN EN 197
- Agrégats sélectionnés – DIN EN 12523

Données techniques

Hauteurs de scellement	20–80 mm
Épaisseur de couche	jusqu'à 80 mm
Granulation	0–4 mm
Résistance à la compression	env. 75 N/mm ² après 28 jours
Peut être décoffré	après env. 12 Heures
Température de mise en oeuvre	+5°C jusqu'à +25°C



Eau de gâchage	env. par kg 0,12–0,14 l
Temps de maturation	env. 2 minutes
Temps de mise en oeuvre	env. 1 heure

Préparation du support

- Nettoyer si nécessaire avec des mesures adaptées, telles que décapage au sable, jets d'eau, jets d'eau à haute pression etc.
- Le support doit être solide, sec, antidérapant et stable, dénué de couches de pâte de ciment, de parties lâches et friables ainsi que de substance séparatrices comme l'huile, la graisse, restes de caoutchouc, restes de peinture ou semblables

Cette "déclaration de performance" s'applique jusqu'à ce que des modifications du produit, de la matière première ou du processus de production aient une influence significative sur les propriétés.

FICHE PRODUIT

ProOne Mortier de scellement GROUT4

Mise en oeuvre

- Mettre dans un récipient de mélange propre environ 2/3 de la quantité d'eau indiquée dans le tableau et ajouter la poudre tout en remuant constamment avec un malaxeur adapté de façon à produire un mortier sans grumeau
- La consistance fluide s'obtient ensuite en ajoutant l'eau résiduelle
- La consommation d'eau doit être déterminée en fonction de la consistance adaptée à la mise en oeuvre
- Après le temps de maturation (voir données techniques), bien mélanger à nouveau
- Pour éviter des bulles d'air et une injection sans vide, couler le matériau uniquement par un côté ou un coin et garantir une ventilation suffisante. Si nécessaire, repiquer ou secouer.
- En cas de doute, essayer sur des surfaces test

Traitement ultérieur

- Protéger d'un séchage trop rapide et des influences météorologiques comme le soleil, le vent, la pluie et le gel (par exemple avec un film ventilé, des sacs de jute humides ou une pulvérisation d'eau)
- Nettoyer immédiatement à l'eau les récipients, les outils, etc. Après durcissement, le nettoyage exige un traitement mécanique

Stockage

- A l'abri des intempéries sur des palettes en bois, au frais et au sec
- Les contenants ouverts doivent être immédiatement fermés et utilisés dans un délai très court
- Les paquets non ouverts se conservent 12 mois à partir de la date de fabrication lorsqu'ils sont stockés de manière conforme
- Pauvre en chromate conformément à la directive 2003/53/CE, GISCODE ZP1

Elimination

Résidus de produits (durcis) sous le code des déchets (AVV) 17 09 04 – déchets de construction et de démolition mélangés (sans mercure, BPC et substances dangereuses)

Indications

- Les données techniques se réfèrent généralement à une température de +20°C et à une humidité d'air relative de 50%
- Les températures inférieures augmentent les valeurs indiquées et les températures supérieures les diminuent
- Lors de la prise, protéger le produit des rayons du soleil, des courants d'air, du gel et des températures trop élevées (> +30°C) et trop basses (< +5°C)
- Tenir hors de portée des enfants

Pour la réalisation des travaux, les recommandations et directives pertinentes, les normes et fiches techniques, ainsi que les règles techniques reconnues doivent être prises en compte. Nous n'avons aucune influence sur les diverses conditions se rapportant aux intempéries, aux supports et aux objets immobiliers. Les conseils techniques d'application, écrits ou oraux, fournis à titre d'aide à l'acheteur ou au préposé à la mise en oeuvre, sont sans engagement et ne représentent pas de relation contractuelle ou d'engagements secondaires au contrat d'achat. Les informations et les conseils contenus dans la fiche technique se rapportent à l'utilisation normalement prévue. Suite à la publication de la présente fiche technique, toutes les fiches antérieures perdent leur validité. Vous trouverez d'autres renseignements sur la fiche de données de sécurité.

Cette "déclaration de performance" s'applique jusqu'à ce que des modifications du produit, de la matière première ou du processus de production aient une influence significative sur les propriétés.